



Harcèlement, chantage, demande de demmission

Par **aidezmoisvp**, le **05/12/2012** à **12:40**

Bonjour,

Mon employeur,(étrangère) me met la pression pour que je démissionne, que puis-je faire?

Mme X me demande de lui répondre sous une semaine maximum pour lui dire si je continue à travailler pour elle ou pas. (je vous avais joint le mail de mon employeur)

Ma fonction dans mon contrat de travail est de créer des dessins, elle me demande de lui traduire des documents... de faire des tâches administratives

Suis-je dans l'obligation de lui traduire en français chaque document, ou par exemple lui remplir ces chèques?

En vous remerciant pour votre réponse, sincères salutations

Par **P.M.**, le **05/12/2012** à **13:18**

Bonjour,

Pour ce qui me concerne, votre exposé est incompréhensible, je vous conseillerais de vous rapprocher d'une organisation syndicale ou même de l'Inspection du Travail...

Par **janus2fr**, le **05/12/2012** à **13:21**

[citation]Pour ce qui me concerne, votre exposé est incompréhensible,[/citation]

Pareil...

Par **aidezmoisvp**, le **05/12/2012** à **13:26**

Bonjour,

Mon employeur,(étrangère) me met la pression pour que je démissionne, que puis-je faire?

Mme X me demande de lui répondre sous une semaine maximum pour lui dire si je continue

à travailler pour elle ou pas. (je vous avais joint le mail de mon employeur)

Ma fonction dans mon contrat de travail est de créer des dessins, elle me demande de lui traduire des documents...

Suis-je dans l'obligation de lui traduire en français chaque document, ou par exemple lui remplir ces chèques?

Par **P.M.**, le **05/12/2012** à **13:34**

Vous n'avez aucune obligation de démissionner et donc le contrat de travail se poursuit...

Vou pouvez refuser d'accomplir des tâches qui ne soient pas en rapport direct avec votre qualification...

Par **aidezmoisvp**, le **05/12/2012** à **14:14**

Merci pour votre réponse,
Cordialement